

Lettre N° 6 avril/mai 2015 : Brèves page 3 : pose du mât de mesure

♦ Pose d'un mât de mesure

en septembre 2015 :

Installation d'un mât de mesure anémométrique sur la commune, dans le cadre du développement du projet éolien en cours d'étude.

Des mesures précises, notamment sur la force et la direction du vent, sont aujourd'hui nécessaires pour poursuivre les réflexions sur l'installation des éoliennes. Ce mât sera installé pendant 2 ans environ puis démonté.



CR du conseil du 27 mars 2015 : tour de table

7. Divers et tour de table :

● Prochaines réunions du Conseil municipal :

- Consacrée à la **présentation sur le projet éolien et la promesse de bail le vendredi 24 avril 2015 :**

- La présentation

- La promesse de bail et ses annexes

- La carte des terrains communaux

- Consacrée à la **présentation du PLU (zonages) le vendredi 22 mai 2015**

● Remise de "La Route des Communes du Doubs" à l'ensemble des conseillers municipaux.

● Bilan 2014 de la bibliothèque de Pouilley-Français (remis par mail par Chantal), pour 2016 prévoir des travaux de peinture et sol pour cet accueil (devis à faire).

CR du conseil du 24 avril 2015 :

- présentation par OPAL en présence de l'ONF
- délibérations
- mise en place du comité de pilotage

- intérêt d'installer un mât de mesure

20h 30 : Présentation par OPALE avec la présence de l'ONF

- Présentation de la promesse de bail et la concession pour le mât de mesure

22h 00 : Délibérations

- Mise en place d'un comité de pilotage pour le projet éolien :

Il faut environ 6 élus pour Pouilley-Français. Ces personnes doivent être disponibles pour participer aux différentes réunions (entre 5 et 10 dans l'année) et suivre le projet. Autre point, si Villers Buzon décide de lancer l'étude de faisabilité, ils intégreront le comité de pilotage. Vu la faible emprise de la zone de projet sur leur territoire, seulement 2 voire 3 élus maximum intégreront le comité, et idem avec Saint Vit mais avec moins de probabilité. Les élus proposés sont : Yves Maurice, Michel Lanquetin, Chantal Jeanvoine, Claude Danloue, Christian Baud, Max Wetstein et Stéphane Condamine.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- M. le Maire présente au conseil municipal l'intérêt d'installer un mât de mesure anémométrique sur la commune, dans le cadre du développement du projet éolien en cours d'étude. Des mesures de vent précises, notamment sur la force et la direction du vent, sont aujourd'hui nécessaires pour poursuivre les réflexions sur l'installation des éoliennes.

Les terrains communaux en forêt présentent une accessibilité aisée, c'est pourquoi la commune de Pouilley-Français a été privilégiée pour l'installation du mât.

Une visite a été faite le 16 avril 2015, en présence d'élus de Pouilley-Français et d'agents de l'Office National des Forêts pour identifier précisément la parcelle potentiellement concernée et coordonner l'installation du mât avec la gestion forestière.

M. le Maire fait lecture du projet de concession portant autorisation d'occupation de terrain en forêt communale de Pouilley-Français pour installer un mât de mesure du potentiel éolien.

Le conseil municipal, après avoir délibéré accepte le principe d'une installation d'un mât de mesure sur la commune et autorise M. le Maire à signer une concession portant autorisation d'occupation de terrain en forêt communale de Pouilley-Français pour installer un mât de mesure du potentiel éolien avec la société Opale Energies Naturelles et l'Office Nationale des Forêts.

- ***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***